

TD p.258 (épreuve composée)

PARTIE 2 : Vous présenterez le document puis montrerez comment la place des femmes dans la représentation politique a évolué.

Le document est un graphique en barre présentant la part des femmes à l'Assemblée Nationale (parmi les élus, et parmi les candidats), de 1958, soit du début de la Vème République, à 2007, en pourcent. Les dates correspondent aux échéances électorales, la part des élus tient également compte des élections partielles intervenues entre, et les chiffres proviennent du ministère de l'Intérieur.

La représentation politique désigne l'ensemble des personnes élues, ou candidats, pour représenter les citoyens, et prendre des décisions dans le cadre d'une démocratie représentative. Les femmes sont, depuis toujours, sous-représentées dans cette catégorie. Cependant, de manière globale, on peut voir que la part des femmes élues ou candidates aux élections a fortement augmenté de 1958 à 2007 : du côté des élus, elle a été multipliée par 9 ; du côté des candidats, par 13,7 environ. On note également que les évolutions des femmes élues ou candidates semblent corrélées sur l'ensemble de la période.

Nous pouvons distinguer trois phases d'évolution. Premièrement, de 1958 à 1973, la proportion de femmes reste faible : elle avoisine les 0% pour les élus, et oscille entre 0 et 5% pour les candidats. Une dizaine d'années après la Seconde Guerre Mondiale, la société est encore dans une dynamique patriarcale.

Après 1973, on observe une augmentation sensible des chiffres. Cela est dû aux mouvements féministes marqués dans les années 70, conduisant notamment à la loi Veil, qui autorise l'IVG. En 1965, la loi accorde aux femmes le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari, et en 1972, l'égalité des salaires homme-femme est votée. Ces mesures poussent les femmes à se lancer en politique. Ainsi, de 1978 à 1993, leur part dans la représentation politique atteint un nouveau seuil ; environ 5% des élus sont des femmes, et 15% des françaises se présentent aux élections, avec un pic à 25% en 1986, peut-être provoqué par la loi octroyant des allocations pour la garde d'enfants à domicile (AGED), qui permet aux femmes de concilier vie professionnelle et personnelle plus facilement.

Enfin, de 1993 à 2007, l'augmentation est encore plus flagrante : +217% environ pour les élus et +167% pour les candidats. C'est après 2002 que l'augmentation est la plus importante chez les élus : on passe de 12% de femmes élues en 2002 à près de 19% en 2007, soit un gain de 7 points. Nous pouvons cette évolution par la loi de 2000, qui met en place la parité hommes-femmes en politique.

Ainsi, bien qu'elle se soit accrue au cours du temps, la représentation politique féminine est encore insuffisante. En effet, dans le cadre d'une démocratie représentative et d'un Etat de droit comme la France, les femmes, qui représentent la moitié de la population, doivent être représentées en conséquence, sous peine de frustrations sociales (crises de représentativité), pouvant provoquer des tensions et un déclin démocratique.

PARTIE 3 : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la participation politique ne se réduit pas au vote.

A environ un mois des élections présidentielles de 2017, la question de la participation politique, qui désigne l'ensemble des activités d'ordre politique que peuvent avoir les individus au sein d'une société, est au cœur du débat. En effet, dans notre démocratie représentative, la contribution du peuple se fait, de façon conventionnelle, essentiellement par le vote lors duquel ce dernier élit ses représentants.

Cependant, avec un taux d'abstention estimé à 30% au premier tour, nous pouvons nous demander : quelles sont les autres formes de la participation politique ? Je décrirai dans un premier temps le déclin de la participation conventionnelle, puis j'analyserai le développement de la participation non conventionnelle dans notre société.

La participation conventionnelle, par le vote, est en perdition. D'abord, le taux d'abstention est de plus en plus important, d'après le document 1, pour les élections législatives, régionales, municipales et européennes, que les Français semblent reléguer au second plan. On observe, par exemple, une baisse de 20 points (de 80%, à moins de 60%) pour la participation au 1^{er} tour des élections législatives, entre 1967 et 2012 ; où une division quasiment de moitié de cette participation, pour les élections régionales de 1986 à 2010. Cependant, on note un relatif maintien du nombre de votants pour la présidentielle, autour de 80% pour le premier tour, et 85% pour le deuxième, depuis 1974, année du décès de Georges Pompidou, ancien président, et marquée par un taux de participation record au deuxième tour.

En effet, on peut expliquer ce phénomène de désintérêt, voire d'abstention, croissant par la méfiance des Français à l'égard de la classe politique, en laquelle ils ont perdu confiance. Les millions de Français ont, depuis les dernières décennies, un sentiment de décalage entre le pays légal (représenté par la classe politique), et le pays réel (le peuple). L'élection présidentielle actuelle en est l'exemple : les indécis sont estimés par Odoxa à 43%, et 40% des français souhaiteraient voter blanc s'ils en avaient la possibilité. Le vote blanc, contestation silencieuse, n'est pour l'instant pas comptabilisé en France.

Cependant, si la participation conventionnelle décline, elle ne remet pas en cause la légitimité du système politique.

A l'inverse, la participation non conventionnelle, c'est-à-dire toutes les formes de participation protestataire qui se situent aux marges, voire en rupture de la légalité, qui remettent en cause la légitimité du système, progresse, comme le montre le document 2. Elle prend la forme de grèves, de manifestations, de blocages de la circulation ou de lieux... et ne touche plus seulement la classe ouvrière, comme lors de la révolution industrielle, avec les multiples occupations d'usine, mais s'étend à la classe moyenne. Il s'agit d'actions le plus souvent collectives, parfois violentes, comme en Egypte en 2011, avec la contestation du régime de Moubarak, qui a abouti à sa démission et à la libération du régime. En France, les manifestations contre la loi travail et le gouvernement, au printemps 2016 ont été particulièrement virulentes, avec notamment de nombreuses arrestations.

De plus, nous devons ajouter à cette contestation « de rue », celle qui a lieu grâce aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), en particulier Internet, qui facilite et accélère considérablement la diffusion et le partage d'informations, et permet d'organiser la participation politique. Ainsi, aujourd'hui, nous assistons à une véritable émergence d'une démocratie participative électronique. Selon le philosophe allemand Jürgen Habermas (né en 1929), on voit émerger une conception délibérative de la démocratie, qui prône l'organisation systématique d'un processus de délibération publique avant toute prise de décision politique (discussion et argumentation entre citoyens au sein de l'espace public). Les Français semblent ne plus vouloir se satisfaire de la démocratie représentative ; ils veulent agir plus directement, dans une participation politique parfois violente, pour se faire entendre.

De nos jours, les Français préfèrent des formes de participation non conventionnelles à la participation conventionnelle prévue par la Vème république, et refuse de se réduire au vote. Notre système politique est en crise. Comme l'écrit Philippe Raynaud dans le Monde (17 mars 2017), « la décomposition en cours n'est [...] que le début d'une recomposition profonde dont nul ne peut dire le résultat. » De ce fait, si le « système » est en panne, réparer la machine démocratique semble hardi.

Le passage d'un scrutin majoritaire à un scrutin à la proportionnelle, comme le propose par exemple le candidat Macron, permettrait-il de répondre à la crise de représentativité des Français, et donc remettre au premier plan la participation conventionnelle (le vote) ?